

MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE

Les Infos du Municipal 9 juillet 2021

DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU SIEL

M. Aurèle Schleppey a succédé avec effet immédiat à M. Christian Ferrier au sein de l'organe exécutif du SIEL (Syndicat intercommunal pour l'épuration des eaux du Landeron, de Lignières, La Neuveville et Nods). De fait, M. Alain Guillaume a, à son tour, succédé, avec effet immédiat, à M. Aurèle Schleppey au sein de l'organe législatif du même syndicat.

HORAIRE SPECIAL DES BUREAUX DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE ET PAUSE DU CONSEIL MUNICIPAL EN PERIODE ESTIVALE

Du lundi 5 juillet 2021 au vendredi 6 août 2021, les bureaux de l'administration communale seront ouverts au public uniquement le matin de 08h30 à 11h30. La reprise de l'horaire habituel se fera le lundi 9 août 2021 à 08h30. En cas d'urgence, vous pourrez appeler le service de piquet des services techniques au no 032 / 752 10 99. Le Conseil municipal a tenu sa dernière séance le 28 juin 2021 et reprendra ses travaux le 9 août 2021, au rythme d'une séance tous les 15 jours afin de respecter le calendrier établi en début d'année.

DEFIBRILLATEURS A LA NEUVEVILLE

La Commune de La Neuveville dispose de 9 défibrillateurs sur son territoire. Ils se trouvent :

- Place de la Liberté, installé sur un support, **devant le bâtiment de la Mairie, côté nord** ;
- Place de la Gare 3, installé sur un support, **devant l'entrée du Centre des Epancheurs** ;
- Chemin de la Plage 10, **contre la station de pompage sur la façade sud, côté est**. En face du mur du Restaurant de la Plage;
- Chemin de St-Joux 22, **à l'intérieur du bâtiment du Restaurant du Nénuphar**, sur le mur droit à l'entrée.
- Chemin du Signolet 8, sur la face gauche du mur, **à l'entrée extérieure de la halle de gymnastique de l'école primaire et enfantine**.
- Chemin des Prés-Guétins 17, sur la face gauche du mur, **à l'entrée extérieure de la halle de gymnastique du Collège du district**.
- Route du Vignoble 21, **placé à l'extérieur du bâtiment du service de l'équipement, sur la face sud, face à la Cave de Berne**.
- Rue des Mornets 25, **placé sur le mur nord de la station de couplage**.
- Schafisweg 39 à Chavannes, **placé contre le mur, à côté de la station transformatrice de Chavannes**.

Ces appareils sont à utiliser en cas d'arrêt cardio-respiratoire uniquement. Après avoir décroché l'appareil de son boîtier, un/une opérateur/trice indique les directives à suivre, étape par étape.

A NOTER ! Pour prévenir les utilisations abusives, chaque défibrillateur est placé dans un boîtier antivol mis sous alarme.

CONSEIL MUNICIPAL

